

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

**CONTRAT COHESION SOCIALE
2016-2020**

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2019

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles**

Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

Avant-propos¹

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport : Madame Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, la CocoF, le CrACS et nos partenaires associatifs.

¹ Rédacteur : Karim BOUHOUT

TABLE DES MATIERES

1- PROFIL DE LA COORDINATION

1-1 Coordination des projets de cohésion sociale/FIPI communal

1-2 Descriptif de la coordination de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles

1-2-1 Angle institutionnel

1-2-2 Angle fonctionnel

2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 Les priorités quinquennales (2016-2020)

2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale

2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal (CS/FIPI)

2-3-1 Organisation des concertations locales

2-3-2 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

2-3-3 Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux

2-4 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

3- LE BUDGET

4- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

4-1 Introduction : la cohésion sociale

4-2 Analyse des rapports moraux des projets de cohésion sociale

4-2-1 Remarque préliminaire

4-2-2 Méthodologie

4-3 Analyse des contenus

4-3-1 Question une

4-3-2 Question deux

4-3-3 Question trois

4-3-4 Question quatre

4-3-5 Projets vivre-ensemble

5- SYNTHESE ET CONCLUSION

1. PROFIL DE LA COORDINATION

1-1 COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI COMMUNAL.

Les responsabilités et missions de la Coordination des projets de Cohésion sociale et du FIPI de la Ville de Bruxelles sont liées au Décret 2004 de Cohésion sociale sous l'égide de la Commission Communautaire Française.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, les programmes Intégration - Cohabitation, Insertion sociale et Été Jeunes ont été remplacés par le Décret de Cohésion sociale. La volonté de pérenniser ces trois programmes autour d'une politique cohérente et centralisée, a donné naissance au décret organisant le soutien de projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale sous la tutelle de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles Capitale (Cocof).

En pratique, la politique de Cohésion sociale consiste à mettre en place des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre-ensemble des populations précaires sous l'impulsion de la Cocof et en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Une coordination locale est mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation ; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des grandes villes.

Cette fonction de coordination locale est donc assumée par la coordination des projets de cohésion sociale et FIPI de la Ville de Bruxelles implantée au sein de l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*.

D'autre part, la coordination de la Ville de Bruxelles suit en collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, les projets FIPI faisant partie du programme communal.

Le FIPI a été créé en 1991 par le Gouvernement fédéral. Son objectif est de soutenir l'impulsion des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Dans ce cadre-là, la coordination locale des projets de cohésion sociale organise l'appel à projets, prépare les fiches techniques pour l'Échevin compétent et fait une proposition de répartition des moyens alloués aux projets de cohésion sociale. Elle assure également le suivi administratif et financier de ces projets.

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*, mandatée par la Ville de Bruxelles. La coordination fonctionne comme un « service » par rapport au secteur. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

1-2 DESCRIPTIF DE LA COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI DE LA VILLE DE BRUXELLES

1-2-1 ANGLE INSTITUTIONNEL

C'est le Décret de Cohésion sociale du 30 avril 2004 de la Commission Communautaire Française qui institue la coordination locale :

Chapitre III, Article 7 :

« Art. 7. Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations. »

La coordination dépend du collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles. À la suite des délibérations des élections communales de 2012 et 2018, la cohésion sociale est une matière qui ressort de Madame Faouzia HARICHE, Échevine en charge de l'Instruction Publique et des ressources humaines.

Sur le plan administratif, la cellule de Cohésion sociale seconde le Service de Jeunesse de la Ville de Bruxelles qui, par convention a confié cette mission à l'asbl Jeunesse à Bruxelles (para-communale) dont l'Échevin de la Jeunesse est statutairement président de droit.

1-2-2 ANGLE FONCTIONNEL

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » par rapport au secteur régional de la cohésion sociale et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

2. LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 LES PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2020)²

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement des priorités régionales (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

² Appel à projets quinquennat 2011-2015 : http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/App_Proj_2011_2015_Tel_que_modif

2-2 LES PRIORITÉS COMMUNALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2020)

1- Principe : *« Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau. »³*

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié. À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :

- un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
- une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
- l'emploi au moins d'un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
- des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...

- La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...

- La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.

- La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.

- L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles...).

³ Décret cohésion sociale 2004

- Obligations

- Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
- Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
- Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNALE.

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractant.

Entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019, la Coordination locale a effectué 49 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 29 visites des projets de cohésion sociale (26 visites des projets réguliers, 3 visites des activités d'été) et 20 visites des projets du FIPI communal

2-3-1 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2019, la Coordination locale n'a organisé qu'une seule concertation locale. Une seconde concertation locale prévue initialement le 25 octobre 2019 ayant été reportée :

- la concertation locale du 21 février 2019 au Centre Pôle Nord : après l'approbation du PV du 05 février 2019, présentation de l'avant-projet d'Arrêté du Collège de la Commission Communautaire Française portant exécution du Décret de la Commission communautaire française relatif à la Cohésion sociale par Mr David Cordonnier, représentant de Rudy VERVOORT, Ministre-Président de la Région Bruxelloise, en charge de la cohésion sociale.

2-3-2 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

- Bilan des activités des associations pour l'année 2019 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.

- Supervision de membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).

- Rédaction du rapport annuel 2018 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2019 un rapport exhaustif des activités de cohésion sociale.

2-3-3 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2018, 2019 et 2020.

- FIPI 2018 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2018 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôtures de la réception des évaluations du FIPI 2018, traitement des données et remise de l'évaluation du FIPI (contrat communal) 2018 de la Ville de Bruxelles à l'administration de la Cocof.

- FIPI 2019 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés, 20 visites de terrain, dont cinq demandes émergentes, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain.

- FIPI 2020 : gestion de l'appel à projet du FIPI communal 2020 et suivi administratif, accompagnement de nouvelles candidatures, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière. L'appel du FIPI Communal a été clôturé le 14 novembre 2019 à 12h. La coordination a réceptionné 24 dossiers, 21 demandes étaient recevables.

2-3-4 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE :

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : « non-marchand ».

- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale.

- Participation aux réunions des Coordinations sociales par quartier et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, P.G.V.).

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décréteil des missions de la Coordination locale.

3- BUDGET

Projets coordonnés par la Ville de Bruxelles :

34 projets → subsidiés à raison de :

- année 2006 : 914.620,00 euros : Cocof (Premier quinquennat/index de base)
- index 2016 : 1.052.466 euros : Cocof (troisième quinquennat)
- index 2019 : 1.100.750,10 euros : Cocof
- la totalité du budget est ventilé sur l'ensemble du contrat communal
- gel du cofinancement de la Ville de Bruxelles depuis 2008

ASSOCIATION	MONTANT	PRIORITÉ
AMO DE NOH SERVICE D'AIDE À LA JEUNESSE EN MILIEU OUVERT	16.266,78	P1
AMORCE (L)	11.669,28	P1
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	30.057,74	P1-P2
ASSOCIATION SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS	52.388,53	P1-P2
ATELIERS DU SOLEIL	28.642,77	P1-P2
ATELIERS POPULAIRES	45.616,26	P1
BRUEGEL (CENTRE CULTUREL)	42.433,73	P1
BRUXELLES ENSEIGNEMENT	98.128,00	P1
BRUXELLES NORD (CENTRE CULTUREL) - MAISON DE LA CREATION	18.564,76	P4(B)
CENTRE D'ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION	15.912,65	P1-P2
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	13.790,96	P2
CHOM'HIER- AID	14.851,80	P1-P2
COLOMBIER-CENTRE DE MÉDIATION ET D'AIDE EXTRA-SCOLAIRE	29.173,19	P1
CULTURES ET SANTE	11.669,28	P2
DON BOSCO - TÉLÉ SERVICE	15.912,65	P1
DOUBLE SENS	37.129,51	P1
ENTR'AIDE	14.003,13	P1
ENTRAIDE BRUXELLES	47.737,94	P1-P2
ENTR'AIDE DES MAROLLES	23.338,55	P2
EUREKA ! AIDE ET SOUTIEN	11.669,28	P1
FORMOSA	15.912,65	P2
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)	15.912,65	P1
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN	53.042,16	P1

INTERPOLE	29.048,96	P1-P4(A)
JEUNESSE À BRUXELLES COORDINATION	95.277,51	-
JEUNESSE À BRUXELLES	13.741,10	P1
JOSEPH SWINNEN	47.084,32	P1-P2
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	50.920,47	P2
MAISON DES ASSOCIATIONS DE BRUXELLES	0,00	P2
MAISON DES JEUNES L'AVENIR	0,00	P1
MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK	44.555,41	P1
MINI-ANNEESSENS	15.912,65	P1-P4(A)
PREVENTION JEUNES BRUXELLES	11.669,28	P1
PROGRES	16.973,49	P2
QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)	45.970,38	P1-P4(B)
TEFO (CENTRE)	65.772,28	P1-P2
TOTAL	1.100.750,10	

4- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

4-1 INTRODUCTION : LA COHESION SOCIALE

4-1-1 CADRE LEGAL : Décret du 13 mai 2004

Fusion entre PIC/ Été Jeunes

4-1-2 LA COHESION SOCIALE : DEFINITION DU DECRET

La Cohésion sociale définit un « ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu »

4-1-3 LES PRIORITES THEMATIQUES QUINQUENNALES

Pour rappel, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

A. les permanences socio-juridiques

B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle

B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

4-1-4 DUREE DE PROGRAMMATION

Projets sélectionnés et exécutés durant une période quinquennale : 2016-2020.

4-2 ANALYSE DES RAPPORTS MORAUX DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

4-2-1 Remarque préliminaire

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de cohésion sociale 2016-2020 institue les modalités 'd'évaluation minimale' en matière de cohésion sociale. En 2019, les associations et la coordination locale étaient tenues de rendre un rapport : « limitées aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques ».

Les responsables de projets devaient également répondre à quatre questions :

1. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association, ...) ?
2. Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?
3. Comment avez-vous favorisé la cohabitation des différentes communautés locales dans vos actions de cohésion sociale ?
4. Comment avez-vous développé la participation citoyenne de votre public (débats d'idées, rencontres thématiques, participation à des projets citoyens...) ?

4-2-2 METHODOLOGIE

La coordination locale a opté pour une analyse des contenus des rapports associatifs en trois étapes :

- lecture de l'ensemble des rapports d'activités.
- synthèse des contenus par question et par priorité.
- conclusion générale et enseignements.

4-3 Analyse des contenus

4-3-1 Question 1 : *quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association) ?*

A- Soutien scolaire

Catégorie de difficulté	Énoncé	Volume
Angoisse parentale (6)	Surinvestissement des activités strictement scolaire au détriment des activités extrascolaires désertées	3
	Exigences strictes des parents à l'égard d'une association qui substitue l'école	1
	Image de l'adolescence ternie dans le quartier : certains parents refusent la promiscuité entre filles et garçons en conséquence	1
	Anxiété et mauvaise santé des parents	1
Dysfonctionnement (40)	Public : demande croissante non résorbée	3
	Bénévoles manquant de compétences à l'endroit de certaines matières spécifiques	1
	Difficulté à concilier les activités de remédiation et de détente	1
	Gestion des conflits et tensions au sein de l'équipe	1
	Infrastructure peu adaptée, manque de locaux ou déménagement de l'association	9
	Manque de moyens matériels et/ou précarité financière de l'association	6
	Manque, remplacement ou absence de longue durée du personnel d'encadrement	4
	Partenariat peu efficient ou projet de l'association peu connu dans le quartier	2
	Turn-over de l'équipe, bénévoles instables ou peu adaptés	5
	Transition difficile, conflit de loyauté, confrontation entre les groupes au sein de l'association	2
	Shopping scolaire et forte volatilité dans les inscriptions	1
	Recouvrement de certaines activités et difficulté à organiser les ateliers au sein de l'association	2
	Promotion des activités auprès du public-cible	1
	Surcharge de travail et polyvalence du travail accompli	1
	Ergonomie du travail : coordination entre deux sites d'activités	1
Fracture sociale (26)	Précarité et manque d'instruction des parents pour assurer le suivi scolaire des enfants	2
	Absence des hommes, démission des papas	1
	Manque de références culturelles pour assurer le suivi de l'enfant à la maison	1
	Déviances et conduites inadaptées à l'endroit des usagers	3
	Fracture linguistique et déficit de la langue	1
	Manque de compétences numériques chez les parents	1
	Ghetto urbain en reste d'une mixité culturelle peu effective	2

	Irrégularité et suivi des adolescents	1
	Jeunes décrocheurs et peu respectueux de leurs engagements	5
	Jeunesse passive et en attente d'activités de consommation	2
	Logement peu adapté au suivi scolaire des jeunes	1
	Mixité du genre déficitaire	1
	Participation des parents à la scolarité des enfants	1
	Participation financière des usagers	1
	Prise en charge des jeunes adultes désœuvrés	1
	Repli identitaire et indigence culturelle des jeunes	1
	Retard scolaire important	1
	Tension entre demande de suivi des parents et manque de motivation chez les jeunes	1
Lacunes du dispositif de cohésion sociale (11)	Éducation aux médias, fracture numérique et manque de matériel informatique dans l'association	5
	Manque structures scolaires dans les quartiers	1
	Relais et orientation des apprenants en fin de parcours	1
	Relais vers structure de santé mentale	1
	Suivi des personnes porteuses d'un handicap	3
Système d'enseignement (12)	Hétérogénéité des niveaux scolaires et problème du redoublement	3
	Absence des professeurs à l'école	2
	Décrochage, échec scolaire et trouble du langage	4
	Hermétisme scolaire et manque de collaboration des enseignants	4
Violence institutionnelle (4)	Exigences décrétales ou directives des pouvoirs subsidiaires difficiles à respecter	3
	Turn-over tributaire du plafond de défraiement trop bas	1

Plus de 99 difficultés ont été recensés cette année. Comme d'ordinaire, les dysfonctionnements internes et difficultés liées aux caractéristiques des publics sont pléthoriques dans les rapports. *Absence de moyens matériels et financiers, manque d'infrastructure et locaux peu adaptés, bénévoles instables, peu formés à des tâches spécifiques, jeunesse passive, peu respectueuse de ses engagements, en attente d'activités consuméristes, précarité lancinante, niveau d'instruction relativement bas, fracture linguistique, mixité du genre difficile à certains endroits, logement exigu, peu adaptés au suivi scolaire* sont les marronniers d'un rapportage acculé entre les exigences décrétales et la réalité de terrain.

Les difficultés liées aux lacunes du dispositif de cohésion sociale (*structures de soutien scolaire manquantes, fracture numérique, relais vers des dispositifs de formation qualifiante, prise en charge des handicapés, des publics atteints de troubles mentaux*), celles soulignant les manques du système d'enseignement (*redoublement, absence des professeurs à l'école, hermétisme scolaire, hétérogénéité des niveaux et décrochage scolaire*) sont particulièrement soulignés cette année.

B- Alphabétisation

Catégorie de difficulté	Énoncé	Volume
Démocratie et droits humains (4)	Replis nationalistes, identitaires et montée des extrémismes	2
	Mixité du genre déficitaire, absence des femmes lors des activités extérieures	1
	Situation de séjour précaire	1
Dysfonctionnement (21)	Appui sur les pairs au détriment du travail pédagogique fourni par le formateur	1
	Baisse des inscriptions dans les ateliers spécifiques	1
	Concilier les rencontres des publics et les horaires d'activité	1
	Hétérogénéité des niveaux et erreur de positionnement	1
	Infrastructure peu adaptée, manque de locaux ou déménagement de l'association	4
	Lourdeur administrative lié à la prospection des subsides	1
	Manque de moyens et précarité financière de l'association	2
	Manque, remplacement ou absence du personnel d'encadrement	3
	Niveaux hétérogènes au sein des groupes d'apprentissage	1
	Partenariat peu efficient, projet de l'association peu connu dans le quartier	1
	Polyvalence des encadrants et surcharge de travail	2
	Turn-over de l'équipe ou bénévoles instables	2
	Conflit et tensions au sein de l'équipe	1
Fracture sociale (22)	Absence des hommes ou démission des papas	2
	Déviances ou conduites inadaptées des usagers	3
	Ghettoïsation des publics et barrière des sujets tabous	1
	Irrégularité des apprenants	4
	Isolement, racisme et sentiment d'exclusion	1
	Mixité du genre et montée des extrémismes	2
	Mobilité des groupes alpha plus limitée que celle des Fle	1
	Participation des parents aux activités externes et culturelles	1
	Participation financière des usagers	1
	Personnel confronté à des situations périlleuses, sentiment d'insécurité	1
	Précarité des publics primo-arrivants et manque d'instruction pour assurer le suivi des enfants	5
Lacune dispositif cohésion sociale (7)	Éducation aux médias et fracture numérique	2
	Relais, orientation des apprenants en fin de parcours	3
	Suivi des personnes porteuses d'un handicap	1
	Travail avec un public spécifique : Roma	1
Violence institutionnelle (4)	Exigences décrétales ou des pouvoirs subsidiaires difficiles à respecter	2
	Proactivité et sanctions administratives contraignantes	2

En ce qui concerne les opérateurs Fle et alphabétisation, plus de 58 difficultés ont été recensés. Là encore, les difficultés liées aux dysfonctionnements internes et aux caractéristiques des publics reviennent chaque année : *manque de locaux et infrastructures peu adaptées, turn-over de l'équipe, absence des encadrants et bénévoles instables, niveaux hétérogènes au sein des groupes d'apprentissage, tensions au sein de l'équipe, irrégularité des apprenants, mixité du genre difficile, montée des extrémismes, grande précarité et détresse des primo-arrivants...*

Avec 7 énoncés, les lacunes du dispositif de cohésion sociale sont particulièrement soulignées cette année. Essentiellement, *le relais et l'orientation de l'apprenant en fin de parcours, l'éducation aux médias et le travail avec des publics spécifiques : Roma*

Enfin, les remontrances vis-à-vis d'exigences décrétales de plus en plus strictes et difficiles à respecter. Notamment devant l'inéligibilité de certaines pièces justificatives (frais de nourriture, camp) ou les volumes horaires imposés par une autorité subsidiaire qu'il reste difficile à mettre en œuvre.

4-3-2 Question 2 : qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?

A- Soutien scolaire

Globalement, pour surmonter leurs difficultés de terrain, les opérateurs de soutien scolaire ont recours à une palette de ressources qu'on peut fondre dans 17 catégories : *l'allongement des horaires de travail et d'accueil (2 énoncés), l'éducation aux médias (3 énoncés), les formations, intervision et renforcement compétences de l'équipe (4 énoncés), les initiatives visant à renforcer la santé financière de l'association (4 énoncés), les mesures ergonomiques (7 énoncés), la mobilisation citoyenne (1 énoncé), l'offre de nouveaux ateliers, de services ou initiatives originales (10 énoncés), partenariat de projet et recours au réseau associatif (12 énoncés), l'offre d'une permanence sociale (2 énoncés), les actions en direction du rayonnement et d'une meilleure communication du projet associatif (4 énoncés), la refonte des groupes pour stimuler les quatre mixités (1 énoncé), la reconversion pédagogique ou méthodologique des pratiques (10 énoncés), le recours à un service payant : avocat (1 énoncé), le renforcement des ressources humaines (7 énoncés), le renforcement des activités de soutien parental (10 énoncés), renforcement de l'infrastructure et location de salle (4 énoncés), le renforcement du suivi individuel ou l'offre d'un travail social complémentaire (6 énoncés).*

Citons quelques initiatives concrètes pour étayer davantage les ressources mobilisées sur le terrain : l'élargissement du créneau horaire pour pouvoir accueillir les adolescents, l'achat de nouveaux PC pour la mise en place de l'école de devoirs numérique, l'intervision d'une équipe pour renforcer les compétences des encadrants en matière d'handicap, l'appel à un médiateur externe (CEMEA) afin de gérer les tensions survenues au sein de l'équipe, le recours au Fonds 4S pour superviser l'équipe de travail, la vente de gaufres artisanales dans le but de renflouer les caisses de l'association, la prospection de subsides ponctuels et la demande de reconnaissance ONE, DASC..., la diversification de l'équipe encadrant un camp de remédiation (animateurs brevetés/enseignants), la mise en place d'un plafond d'inscriptions limitées permettant de réserver quelques places à des familles prioritaires, politique des tarifs sociaux, la mobilisation citoyenne contre un projet de rénovation urbaine, le projet « Notre empreinte citoyenne belge EDD secondaire Interpôle » visant à renforcer l'inclusion culturelle des adolescents du quartier Senne, la création d'une B.D. en vue de fêter les 45 ans des Ateliers du soleil, la mise sur pied de Conseils de jeunes pour renforcer la citoyenneté active, rencontre autour de récits de vie entre jeunes d'une école de devoirs et les rescapés de la rafle nocturne de 1942, les efforts menés par la Coordination sociale de Laeken pour effectuer un travail sur le Pacte d'excellence avec les parents, l'organisation d'un réseau de solidarité entre familles, la mise en place d'une permanence sociale pour assurer le suivi individuel des jeunes (22 heures/ semaine), la journée d'information destinée à promouvoir le projet pédagogique de l'association, un travail soutenu avec les parents pour renforcer l'inclusion des handicapés, la mise en place d'un système de parrainage pour endiguer l'absentéisme des jeunes, rencontre du bourgmestre lors d'une mobilisation citoyenne, recours à un avocat pour exclure un jeune adulte déviant, la délocalisation d'une action de soutien scolaire vers d'autres locaux afin d'offrir un encadrement de meilleure qualité, libéré de la maison de jeunes, la mise sur pied de modules courts d'activités (8 à 9 séances) pour lutter contre les conduites passives et consuméristes des jeunes, les conférences sur les thèmes de la famille pour renforcer la participation des parents, l'offre de nouveaux ateliers (impro, tricot, photo...), les rencontres proposées en week-end

pour pouvoir accueillir les papas peu présents dans l'association, le recrutement d'un encadrant pour la prise en charge des activités socioculturelles,...

B- Alphabétisation

Dans le même sens que le soutien scolaire, les opérateurs Fle/alphabétisation tentent de surmonter les difficultés de terrain en s'appuyant sur une dizaine de ressources : *l'éducation aux médias (1 énoncé), formations, intervision et renforcement compétences de l'équipe: échanges de pratiques, formations thématiques (2 énoncés), les initiatives visant à renforcer la santé financière de l'association: concert caritatif, prospection subsides (2 ressources), les mesures disciplinaires, de réparation ou d'exclusion de certains participants (4 énoncés), mesures ergonomiques : rationalisation, austérité financière, réserve de recrutement, travail en binôme (3 énoncés), l'offre de nouveaux ateliers, services ou initiatives originales : article 27, films engagés, ateliers citoyens, multimédias (4 énoncés), le partenariat de projet et le recours au secteur associatif (8 énoncés), la permanence sociale (1 énoncé), la refonte des groupes pour stimuler les quatre mixités (1 énoncé), la reconversion méthodologique ou pédagogique des pratiques (8 énoncés), le recours à des nouveaux outils de travail : répertoire de l'offre d'alphabétisation (1 énoncé), le renforcement des ressources humaines (1 énoncé), le suivi individuel ou le travail social complémentaire avec un apprenant (2 énoncés).*

Citons quelques initiatives concrètes pour étayer les ressources mobilisées sur le terrain : animations et débats sur des thématiques divers avec présence d'un intervenant externe (école, crise du logement, ...), le plan de formation et la journée d'échanges de pratiques organisée trimestriellement, la mise en place « d'actions spontanées » à la demande des apprenants (visite guidée de la ferme du champ de cailles à Boitsfort, le travail en binôme pour surmonter les obstacles liés à la confrontation répétée à des situations nouvelles, l'accès à la culture via les articles 27 et la diffusion de films engagés, les formations linguistiques, le partenariat artistique développé autour d'ateliers citoyens ou d'expression : « zoom sur la démocratie », « violences et paroles douces », la réalisation d'un guide touristique alternatif à Bruxelles en collaboration avec Alter Bruxelles, l'usage d'une pédagogie différenciée et constitution de groupes différenciés encadrés par des bénévoles attitrés, l'usage de la méthode Ecler afin de mieux respecter les rythmes d'apprentissage, l'augmentation des activités externes et d'appropriation pour combler au manque de locaux, l'orientation vers la Coordination sociale de la Senne : plateforme en ligne reprenant l'offre d'alphabétisation disponible dans le quartier...

Soulignons particulièrement cette année, les mesures disciplinaires prises à l'encontre de conduites déviantes rencontrées sur le terrain : exclusion d'un apprenant nécessitant un suivi psychothérapeutique, débat entamé au sein d'une association sur « la lutte contre les violences faites aux femmes » à la suite de l'exclusion d'un apprenant, le placement du matériel de surveillance et de sécurité suite à une série de vols opérés dans une association, l'exclusion de certains agresseurs après une série d'entretiens et témoignages recueillis auprès de certains formateurs...

Remarquons également que les opérateurs Fle/alphabétisation s'appuient volontiers sur le partenariat pour répondre à des demandes spécifiques et/ou réclamant une certaine expertise telles la prise en charge psychiatrique ou d'un handicap, le renforcement de la mixité de genre, l'orientation des apprenants vers la formation continue, les questions tenant à la régularisation des apprenants et même les sorties externes.

4-3-3 Question 3 : *Comment avez-vous favorisé la cohabitation des différentes communautés locales dans les actions de cohésion sociale*

A- Soutien scolaire

La cohabitation des publics au sein des activités de soutien scolaire est limitée par le caractère homogène des populations concentrés sur les périmètres prioritaires de la commune eu égard le principe de ciblage territorial qui préside la politique régionale de cohésion sociale. Cette limite actée, les responsables associatifs ne ménagent pas leurs efforts pour stimuler la cohabitation des communautés locales. Globalement, les opérateurs de soutien scolaire s'appuient sur huit types d'initiatives : *mesures d'information, de promotion et de sensibilisation (2 énoncés), les actions d'empowerment et de réflexivité (11 énoncés), l'organisation d'évènements, ateliers et activités de cohabitation (21 énoncés), les initiatives de soutien parental (5 énoncés), mixité volontaire à l'endroit des publics et activités (11 énoncés), le recours au partenariat et réseau associatif (7 énoncés), politique de tarifs sociaux (2 énoncés), le recours à l'expertise locale ou professionnelle (3 énoncés), le recours aux technologies numériques (1 énoncé), stage résidentiel et voyage découverte (2 énoncés), travail mené avec un groupe spécifique (2 énoncés).*

- Mesures d'information, de promotion et de sensibilisation : rédaction d'une charte associative avec les jeunes, séance d'information ouverte au grand public, promotion des stages organisés sur des sites spécialisés, ce qui attirent des publics en provenance d'autres quartiers

- Actions d'empowerment et de réflexivité : vigilance et proactivité de certains encadrants devant la constitution de phénomènes de clans et replis communautaires, les mesures de lutte contre les discriminations, le travail de rue mené en parallèle dans les logements sociaux, l'intégration des jeunes dans les fêtes organisées dans le quartier, les débats menés sur les questions identitaires en vue de dépassionner ces questions, les débats d'actualité à partir des préoccupations des jeunes, projet de volontariat mené en partenariat avec la Croix rouge de Belgique, la constitution de Conseils de jeunes se rassemblant régulièrement, mobilisation citoyenne des habitants contre les projets de rénovation urbaine, réflexion menée sur le genre et l'usage de l'espace public

- Organisation d'évènements, ateliers et activités de cohabitation complémentaires : ateliers de la réussite durant lesquels les jeunes peuvent échanger sur leurs expérience de vie, coutumes et traditions, ciné-club et sensibilisation au patrimoine du quartier, petits déjeuners et fête de quartier, partage de repas culinaires et rencontres avec les habitants du quartier, projet « Swinnen got talent » permettant à des jeunes de faire valoir leurs atouts, projet « voyage autour du monde » mettant en valeur les cultures divers du public associatif, ateliers « rencontres » donnant la parole à la diversité culturelle bruxelloise, Festival de musique organisé au Centre culturel Tour à plomb, remédiation scolaire accompagnée de goûters sains pour toucher les enfants en difficulté, collaboration festival vivre ensemble et Zinneke parade, journée souvenir dédiée aux 25 ans d'une association, Fête de voisins, Marolles ma DiverCité, Créa Caria...

- Initiatives de soutien parental : Tertulia (prise de parole d'une quinzaine de mamans sur des questions liées à l'école, organisation d'un espace accueil parents au sein du Colombier, échanges de bonnes

pratiques et réunions avec les parents, participation des parents à certaines fêtes du quartier, Comité de parents se rencontrant trimestriellement.

- Mixité volontaire à l'endroit des publics et activités : ateliers de paroles mixtes et rencontres avec les seniors, activités communes avec les groupes néerlandophones, mixité volontaire lors des inscriptions et de la constitution des groupes, atelier « MJ Mobile » visant à attirer des publics d'autres quartiers pour augmenter la mixité, jeunes côtoyant ceux qui fréquentent des établissements situés en dehors du quartier, mixité volontaire à l'endroit de l'équipe d'encadrants...

- Recours au partenariat et réseau associatif : collaboration avec Article 27 pour renforcer l'accès à la culture, synergie entre différents partenaires actifs sur la commune : Amo de NOH, la Maison de la création NOH, la Maison des Enfants Versailles, collaborations avec les familles et écoles du quartier, travail de rue en s'appuyant sur les ressources du quartier

- Politique de tarifs sociaux : octroi d'un tarif social pour les familles à revenus modestes (stages et activités de vacances), politique de tarifs régressifs à l'endroit de familles nombreuses

- Recours à l'expertise locale ou professionnelle : appui sur des encadrants scolaires qui ont fréquenté les écoles du quartier, rencontres des artistes lors des expositions organisées avec les partenaires locaux, salle polyvalente accueillant un public en grand nombre, ce qui renforce la cohabitation

- Travail mené avec un groupe spécifique : travail de sensibilisation des papas (Tertulia), attention particulière à l'endroit du public d'origine subsaharienne arrivé récemment dans un quartier

B- Alphabétisation

La cohabitation des communautés est d'autant plus une priorité pour les opérateurs d'alphabétisation qu'ils accueillent des apprenants fraîchement arrivés sur le territoire belge. Globalement, sept types d'initiatives émergent du rapportage associatif : *cohabitation des publics en raison d'une adaptation aux normes d'intégration (1 énoncé), empowerment et réflexivité des pratiques (4 énoncés), organisation d'événements, ateliers et activités de cohabitation (14 énoncés), initiatives de soutien parental (2 énoncés), mixité volontaire à l'endroit des publics et activités (7 énoncés), recours au partenariat réseau (3 énoncés), recours aux technologies numériques (1 énoncé).*

- Cohabitation en raison d'une adaptation aux normes d'intégration : l'apprentissage du français étant une nécessité pour des apprenants en recherche d'opportunités, la cohabitation dans les classes va de soi...

- Empowerment et réflexivité des pratiques : élocution des apprenants devant la classe à partir de récits de vie, dynamique de groupe tenant compte des demandes et attentes des apprenants, cours de français adulte se déroulant dans une école multiculturelle, en dehors des remparts du quartier, revue de presse et débat d'actualité à partir des intérêts des apprenants.

- Organisation d'événements, ateliers et activités de cohabitation : fête des voisins avec le Comité samaritaine, atelier d'écriture à partir de la méthode Ecler, table de conversation permettant à chacun de mettre en valeur son identité culturelle, atelier lecture audio et visite de la bibliothèque de

Molenbeek, pièce de théâtre présentée lors de la Journée internationale de la femme : sensibilisation au genre, exposition de productions artistiques d'apprenants dirigés par Mme Pelly Angelopoulos...

- Initiatives de soutien parental : mise en place d'une halte-accueil soutenant les familles monoparentales en trajectoire de formation, cours et fêtes culturelles en présence des parents et enfants
- Mixité volontaire à l'endroit des publics et activités : formation de groupes mixtes à partir de groupes d'âges, de niveaux et de cultures différents, mixité volontaire lors des inscriptions (même si les hommes sont moins nombreux, les apprenants d'origine arabe sont surreprésentés), ouverture inconditionnelle d'un opérateur à tous les publics au risque de dérapage : accueil des enfants avec leurs mamans, des communautés locales et des marginaux, mixité culturelle au sein des groupes femmes, équipe de toutes origines, pluridisciplinaire, permettant un suivi à la carte et de qualité,...
- Partenariat réseau : collaboration avec « Article 27 » pour renforcer l'accès à la culture au sein des groupes, rencontres et activités organisées avec le réseau associatif local (Créa Caria, Marolles ma DiverCité)
- Recours aux technologies numériques : création d'un groupe WhatsApp réunissant les groupes « alpha débutant » et « groupe atelier » (gestion des absences, partage d'information...)

4-3-4 Question 4 : *Comment avez-vous développé la participation citoyenne de votre public (débat d'idées, rencontres thématiques, participation à des projets citoyens...)*

Les initiatives citoyennes sont très présentes, il faut considérer qu'elles participent de l'identité du secteur, plus spécifiquement d'un programme régional de cohésion sociale définissant des axes prioritaires relativement distincts tout en ayant du mal à définir les finalités d'une politique de cohésion sociale reliant l'ensemble des bruxellois.

Globalement, la participation citoyenne des publics passe par onze types d'initiatives : *accueil ou mise à disposition d'un espace dédié aux activités citoyennes (3 énoncés), développement local et travail social communautaire (13 énoncés), l'organisation d'évènement, atelier ou initiative citoyenne (24 énoncés), jumelage et initiative citoyenne transfrontalière (2 énoncés), méthodes, formations et réflexions citoyennes (13 énoncés), citoyenneté active et mobilisation citoyenne (2 énoncés), partenariat et collaboration autour d'initiatives citoyennes (7 énoncés), projet à l'initiative des parents ou habitants du quartier (7 énoncés), projet multimédia et diffusion (2 énoncés), sensibilisation citoyenne à l'endroit d'un groupe ou une thématique spécifique (16 énoncés), sorties et visites extérieures (5 énoncés).*

- Accueil ou mise à disposition d'un espace dédié aux activités citoyennes : accueil visant à sensibiliser les parents en vue d'une participation aux activités socio-créatives du Colombier en partenariat avec la Maison de la création, concertation avec les jeunes organisées trois fois par an, « petits déjeuners du monde » rassemblant jusqu'à 35 nationalités

- Développement local et travail social communautaire : sensibilisation au partage de la ville et vivre ensemble au travers des projets de quartier (« Dia de Muertos », Marolles ma DiverCité, fête des voisins), atelier journaliste professionnel et réalisation de capsules vidéos, rencontre entre jeunes et personnalités du monde politique, projet de potager collectif et bacs urbains initiés par la Coordination sociale du quartier nord : « La flèche se plante en vert et en couleur », projet « co-construction d'une dynamique sociale et participative avec des jeunes du Quartier Nord » en rapport avec le Contrat de rénovation urbaine Citroën Vergote (nomination d'ambassadeurs de la vie collective pour donner un avis sur les projets de la CRU), participation aux initiatives citoyennes portées par un réseau d'associations locales : CréaCaria, don de sang, potager communautaire avec constitution et dépollution de bacs de terre, stand vélo, participation des jeunes aux organes de gestion (AG, CA), initiation citoyenne à partir de l'histoire des monuments du quartier (visite d'un temple bouddhiste,...), projet « Urbanisa son » : ballade sonore et carnets illustrés...

- Organisation évènement, atelier ou initiative citoyenne : encadrement d'un groupe d'enfants résidant au petit château par les jeunes des Ateliers du soleil, atelier improvisation, initiation citoyenne par une sensibilisation à l'environnement (expositions, ciné-club...), Conseil des jeunes du Gesl, atelier cuisine pour renforcer l'hygiène alimentaire des usagers, atelier de sensibilisation aux élections communales en collaboration avec l'asbl Objectif et la Ville de Bruxelles, organisation de festivals, fête des voisins, Journée de la Femme, Journée de la propreté, improvisation de saynètes de la vie quotidienne, débats thématiques avec intervenants externes, débat sur des sujets d'actualité, atelier « Quoi de neuf ? », rédaction d'une charte avec les jeunes, exposition des travaux présentés lors de la « journée porte ouverte d'une association (halls Saint-Géry + rédaction d'un guide touristique), activité

d'appropriation mensuelle, fête de fin d'année avec présentation des productions individuelles des apprenants, atelier artistique veillant à mélanger les groupes, projet les « Âmes de la Ville » en collaboration avec le théâtre de la parole, spectacle autour des rituels religieux dans le but de déconstruire les préjugés), atelier philosophique avec les 16-18 ans...

- Jumelage et initiatives citoyennes internationales : Speed dating en compagnie de candidats aux européennes et jumelage projet avec des jeunes de France, projet de solidarité internationale porté par des jeunes : orphelinat en Guinée

- Méthodes, formations et réflexions citoyennes : approche de la citoyenneté par la création, questionnement philosophique autour des ateliers théâtraux, initiation citoyenne par des ateliers de réflexion et de méthodologie organisés en petits groupes, échange de pratiques, d'expériences et de savoir-faire entre apprenants et formateurs, sensibilisation citoyenne par un meilleur accès à la langue française et l'usage de méthodes actives, initiation citoyenne à partir d'un choix sélectif des projets et l'implication du jeune dans les activités, processus participatif et décisionnel pour impliquer les apprenantes dans le choix des activités (donner son avis, travail sur la métacognition), formations suivies auprès d'TTECO : démarche interculturelle, participation et intelligence collective (processus de décision), méthode d'analyse de groupe supervisée par Mme Marcelle, séances d'intelligence collective permettant à chacun d'exprimer ses craintes et envies (quartier nord), thématique "espace public" abordée transversalement lors des apprentissages, mise en place d'une plateforme permanente de débats...

- Citoyenneté active et mobilisation citoyenne : participation du public à la manifestation contre le réchauffement climatique en présence du Ministre-président de la FWB, exposition des « dazibaos » de jeunes contestant un projet de rénovation urbaine (projet Potiers) à la place de la Monnaie

- Partenariat et collaboration autour d'initiatives citoyennes : partenariat parents-écoles (15 parents) au travers une lecture critique du Pacte d'excellence (en présence de la Ministre de l'enseignement (Coalition Zone Laeken-Molenbeek), partenariat avec la ferme Maximilien en compagnie des parents : sensibilisation écologique, recyclage, compostage ; partenariat avec les « Habitants des images » : débat public mené à la place de la Monnaie, rencontre avec les aspirants policiers de l'École ERIP: travail sur les revendications avant les élections, partenariat externe et recours à des personnes ressources pour renforcer les modules citoyenneté (C.V.B. : documentaire, Leep, Théâtre national), partenariat avec des structures intégrant l'apprenant dans le projet (Alter Brussels : ballade touristique), projet : « Un Autre Bruxelles, le Bruxelles des Autres » (visite guidée des Marolles, édition guide et exposition aux Halles Saint-Géry ponctué sur une nomination aux « Visit Brussels Awards » dans la catégorie *sustainable tourism*, partenariat inconditionnel avec les acteurs périphériques de l'école : PMS (et leurs animations), bibliothèques, DASPA, logopèdes...

- Projet à l'initiative de parents ou habitants du quartier : projet « Paroles des mères » intégré au Plan global de revitalisation de Laeken présenté aux élus locaux, rencontres avec les parents d'autres écoles de devoirs, rencontre avec la Coalition des Parents en Milieu Populaire, groupe de paroles autour des enjeux de scolarité (atelier mensuel), création d'un comité de parents pour confronter les problèmes

rencontrés à ceux de leurs congénères de Molenbeek, projet éducation aux médias avec des parents, projet groupe de soutien à la parentalité à l'initiative de plusieurs actions développées dans les Marolles (vente lors du festival Marolles Ma DiverCité, repas festif en soirée dans la salle de l'EPEE), travail sur l'école mené en partenariat avec la coalition des parents issus des milieux populaires (CGE), collaboration avec Nota bene (soutien parental et orientation scolaire).

- Projet multimédias et diffusion : réalisation d'une vidéo musicale : « l'envie d'aimer », scènes évoquant la solidarité, l'entraide, la propreté et le respect de l'environnement, exposition photos réalisée par un groupe de jeunes du quartier Senne

- Sensibilisation citoyenne à l'endroit d'un groupe ou une thématique spécifique : travail thématique abordant la question du genre s'achevant sur une petite pièce de théâtre présentée par les adolescents d'Interpole au festival Mimouna, actions de solidarité en partenariat avec l'asbl « Guidons du cœur » : distribution de repas au sans abri et sans papier à vélo, initiation citoyenne à partir de projections cinématographiques suivies de débats sur des questions thématiques: harcèlement, discrimination, réchauffement climatique, séjour linguistique à Londres, petits déjeuners avec les mamans, sensibilisation à l'environnement: visite de la ferme urbaine de Noh (récolte de légumes), travail mené sur l'image du quartier en collaboration la médiation sociale et deux artistes, ballade artistique de Noh, atelier cuisine, ramassage de tri et déchets, lutte contre le racisme et les préjugés, fabrication de mangeoires pour oiseaux, atelier jeux de famille, groupe de réflexion « femmes Roma », travail sur le thème du logement en collaboration avec « lundi citoyen » (interviews, visites..), série de débats menés sur le droit des femmes, inclusion des familles: travail mené sur « les codes scolaires, les implicites entre professeurs et parents », actions de solidarité avec la « Coordination des femmes citoyennes » : inauguration du début de saison KVS (couscous), soirée « iftar », projet de solidarité Ouarzazate, collecte de vivres pour les migrants en difficulté, scénario réalisé à partir des vécus des participants et dans un processus de création collective (avec le collectif « Voix des sans papier » et à partir du parcours médical des sans papier, mobilisation citoyenne contre leur exclusion au Conseil communal de Molenbeek, sensibilisation à la problématique des réfugiés en collaboration avec l'asbl Transe en Danse (spectacle réalisé par 5 migrants).

- Sorties et visites extérieures : sensibilisation à l'écocitoyenneté (excursion et parcours acrobranches), visite du musée Dr Guislain (histoire de la psychiatrie et préjugés sur les méthodes psychiatriques), visites musées, parlements, établissements scolaires, bibliothèques, sites historiques, visites guidées au musée Belle vue, musée des sciences, musée des instruments de musique, visite d'une exposition réalisée par des handicapés mentaux

4-3-5 Projets VIVRE-ENSEMBLE : production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle (P4A), diffusion et sensibilisation à l'interculturalité (P4B)

Quatre membres-opérateurs développent des actions de vivre-ensemble sur le territoire communal. Deux projets de production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle, deux projets de sensibilisation à l'interculturalité.

- Le projet « théâtre et vivre ensemble » regroupe quelques jeunes d'Anneessens autour de productions scéniques, rencontres, présentations publiques ou fêtes de quartier. Citons le spectacle « Mon Toit, ton toit » mené avec un groupe mixte de 8 jeunes et 6 migrants, la comédie : « Les jeunes à jeûne » joué au Festival Mimouna, un spectacle sur la thématique des retours au Maroc (des années 90 à aujourd'hui) programmé pour le Festival Babel 2020

- Le projet « Médiacité » est une initiative socio-artistique et citoyenne menée avec les adolescents d'Anneessens autour de trois objectifs :

- renforcer la cohésion groupale et la dynamique du projet ;

- initiation à la photographie et aux techniques audiovisuelles (atelier hebdomadaire) ;

- stimuler la réflexion, le débat critique, apprendre à argumenter ses opinions et à les remettre en question.

En 2019, des ateliers ont été conduits sur les thèmes : « Inégalités d'accès pour les femmes, les minorités : actions légales ou actions médiatiques » + Dazibao sur les inégalités au niveau du sport, atelier « Actions collectives - actions symboliques : quelles alternatives au vote ? » : *« illustré par le Dazibao qui représente une chaîne humaine (image symbolique) qui revendique le droit de récupérer son local ainsi que de refuser de délocaliser l'ASBL. L'asbl Periferia est pour la lutte des inégalités sociales et pour une démocratie participative. Les jeunes ont reçu des conseils pour avoir une plus grande visibilité quant à leur revendication » ...*

- Le projet « Dimanche à la maison » : un dimanche après-midi tous les deux mois, le Centre culturel permet aux familles de Laeken de se retrouver dans un espace-temps où il sera possible de se détendre, participer à des ateliers d'expression artistique, jouer, assister à un spectacle, danser et manger ensemble, écouter et raconter des histoires. Citons quelques thèmes abordés en 2019 : « Le feu, comme symbole de ce qui éclaire dans l'obscurantisme et rassemble lorsqu'il fait froid », « En chemin. Thématique des migrations », « Déballage », « Se rencontrer le soir pour rencontrer les autres ». Une présentation annuelle des résultats d'ateliers menés avec des habitants du Nord de Bruxelles...

- Un projet d'initiation au dialogue interculturel, de sensibilisation citoyenne développés autour d'une série d'activités plurielles : Festival Marolles Ma DiverCité, Journée « Femmes en fête », Journée sportive intergénérationnelle, Don de sang, Journée des voisins, représentation du spectacle « Personne n'a marché sur la lune » par le projet Cryotopsie...

a) Ces projets ont été confrontés aux difficultés suivantes :

- rénovation tours Potiers : association contrainte de quitter ses locaux après 25 ans d'occupation.
- Éligibilité des pièces justificatives de plus en plus restrictives en cohésion sociale (frais de nourriture, camp), ce qui entraîne l'abandon de certaines activités
- Partenariat compliqué avec des associations et écoles ayant d'autres priorités que ceux d'une maison de jeunes (pédagogie, méthodes, objectifs)
- Lutte contre les préjugés sexistes sur le sport (difficile cohabitation entre groupes de filles et garçons)
- La mobilisation des habitants du quartier lors d'évènements culturels reste encore difficile et très variable
- Prise en charge des apprenants dont l'état psychologique est peu préparé à la reprise des études

b) Pour surmonter ces difficultés les responsables associatifs :

- rabotent le budget dédié aux prestations artistiques ;
- introduisent une demande reconnaissance auprès de l'One, Dasc... ;
- annulent certaines activités ou mobilisent les jeunes pour combler certaines dépenses ;
- rénovation tours Potiers : mobilisation citoyenne des jeunes (prises de photos de leur ancien quartier, organisation d'une manifestation, chaîne solidaire dans la rue, appel à une mobilisation citoyenne étendue aux habitants du quartier, journée souvenir (1994-2019), visite du bourgmestre venu sur place, ce qui a ponctué sur un accord écrit scellant le retour de l'association dans ses locaux après rénovation ;
- recours à des activités extérieures pour attirer les badauds ;
- inclusion des filles : « projet fresque » rassemblant les deux groupes antagoniques pour une meilleure cohabitation ;
- récits de vie et mise en écriture des expériences sexistes vécues par les filles. Ces travaux seront présentés sur les Dazibao ;
- intégration de nouveaux partenaires conséquent d'une dynamique positive sur le collectif, alternance du partenariat annuel en fonction des thèmes abordés (école, commerce) ;
- partenariat avec le groupe de filles des « Radis Marolles », rencontres lors de festivals mixtes ;
- recours au secteur associatif pour mobiliser le public ;
- travail artistique à partir d'un mixe de la création professionnelle et amateur ;
- travail de rue répété pour promouvoir les activités, lever les barrières : journée sans voiture

c) cohabitation

Globalement, pour renforcer la cohabitation, les projets de vivre ensemble développent :

- des initiatives d'empowerment et réflexivité : projet volontariat EDD en partenariat avec la Croix rouge de la Ville de Bruxelles, Conseil de jeunes se réunissant tous les 15 jours, mobilisation citoyenne contre la gentrification du quartier renforçant les liens entre jeunes et habitants du quartier ;
- évènement, atelier et activité de cohabitation complémentaires : la journée « souvenir 1994 – 2019 » fut l'occasion de mobiliser les habitants du quartier, cohabitation des communautés locales via des fêtes de quartier, projet home Saint-Monique (visite hebdomadaire des jeunes dans un home), Comité de parents se réunissant trois fois par an ;
- mixité volontaire lors des inscriptions et à l'endroit de l'équipe d'encadrement, activités drainant des publics nantis et populaires, ce qui renforce la cohabitation ;
- infrastructure : salle polyvalente permettant d'accueillir un public nombreux, ce qui renforce la cohabitation

5- SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Globalement, le contrat communal dessert 45 actions prioritaires. 26 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 15 actions Alpha/Fle (33% des actions globales), 4 actions de vivre-ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre-ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de cohésion sociale 2016-2020 institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de cohésion sociale. En 2019, les associations et la coordination locale étaient tenues de rendre un rapport : « limité aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques ».

Les responsables de projets devaient également répondre à quatre questions :

- 1. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association, ...)*
- 2. Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?*
- 3. Comment avez-vous favorisé la cohabitation des différentes communautés locales dans vos actions de cohésion sociale ?*
- 4. Comment avez-vous développé la participation citoyenne de votre public (débat d'idées, rencontres thématiques, participation à des projets citoyens...) ?*

1. *Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association, ...)*

Soutien scolaire : plus de 99 difficultés ont été recensées cette année. On peut globalement les regrouper autour de 6 dimensions : angoisse parentale (6 énoncés), dysfonctionnement (40 énoncés), fracture sociale (26 énoncés), lacunes du dispositif de cohésion sociale (11 énoncés), dysfonctionnement du système d'enseignement (12 énoncés) et violence institutionnelle (4 énoncés).

Comme d'ordinaire, les dysfonctionnements internes et les difficultés liées aux caractéristiques des publics sont pléthoriques. Les difficultés liées aux lacunes du dispositif de cohésion sociale (structures de soutien scolaire manquantes, fracture numérique, relais vers des dispositifs de formation qualifiante, prise en charge des handicapés, des publics atteints de troubles mentaux, de la communauté Rom), celles soulignant les manques du système d'enseignement (redoublement, absence des professeurs à l'école, hermétisme scolaire, hétérogénéité des niveaux et décrochage scolaire) sont particulièrement soulignés cette année.

Fle-Alphabétisation : plus de 58 difficultés ont été recensées cette année. On peut globalement les regrouper autour de 5 dimensions : démocratie et droits humains (4 énoncés), dysfonctionnement interne (21 énoncés), fracture sociale (22 énoncés), lacune du dispositif de cohésion sociale (7 énoncés), violence institutionnelle (4 énoncés).

Avec 7 énoncés, les lacunes du dispositif sont particulièrement soulignées cette année. Essentiellement, le relais et l'orientation des apprenants en fin de parcours, l'éducation aux médias et le travail avec des publics spécifiques : Roma. Enfin, les exigences décrétales de plus en plus strictes et les contraintes imposées par d'autres autorités subsidiaires restent difficiles à respecter

2. *Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ?*

Soutien scolaire : globalement, pour surmonter leurs difficultés, les opérateurs de soutien scolaire ont recours à une palette de ressources qu'on peut fonder dans 17 catégories : l'allongement des horaires de travail et d'accueil (2 énoncés), l'éducation aux médias (3 énoncés), les formations, intervision et renforcement compétences de l'équipe (4 énoncés), les initiatives visant à renforcer la santé financière de l'association (4 énoncés), les mesures ergonomiques (7 énoncés), la mobilisation citoyenne (1 énoncé), l'offre de nouveaux ateliers, de services ou initiatives originales (10 énoncés), partenariat de projet et recours au réseau associatif (12 énoncés), l'offre d'une permanence sociale (2 énoncés), les actions renforçant le rayonnement ou une meilleure communication du projet associatif (4 énoncés), la refonte des groupes pour stimuler les quatre mixités (1 énoncé), la reconversion pédagogique ou méthodologique des pratiques (10 énoncés), le recours à un service payant : avocat (1 énoncé), le renforcement des ressources humaines (7 énoncés), le renforcement des activités de soutien parental (10 énoncés), renforcement de l'infrastructure et location de salle (4 énoncés), le renforcement du suivi individuel ou l'offre d'un travail social complémentaire (6 énoncés).

Fle-Alphabétisation : dans le même sens que le soutien scolaire, les opérateurs Fle/alphabétisation tentent de surmonter leurs difficultés de terrain en recourant à une dizaine de ressources : l'éducation

aux médias (1 énoncé), formation, intervision et renforcement des compétences de l'équipe: échanges de pratiques, formations thématiques (2 énoncés), les initiatives visant à renforcer la santé financière de l'association: concert caritatif, prospection subsides (2 ressources), les mesures disciplinaires, de réparation ou d'exclusion de certains participants (4 énoncés), mesures ergonomiques : rationalisation, austérité financière, réserve de recrutement, travail en binôme (3 énoncés), l'offre de nouveaux ateliers, services ou initiatives originales : Article 27, films engagés, atelier citoyen, multimédias (4 énoncés), le partenariat de projet et le recours au secteur associatif (8 énoncés), la permanence sociale (1 énoncé), la refonte des groupes pour stimuler les quatre mixités (1 énoncé), la reconversion méthodologique ou pédagogique des pratiques (8 énoncés), le recours à des nouveaux outils de travail : répertoire de l'offre d'alphabétisation (1 énoncé), le renforcement des ressources humaines (1 énoncé), le suivi individuel ou le travail social complémentaire avec un apprenant (2 énoncés).

3. *Comment avez-vous favorisé la cohabitation des différentes communautés locales dans les actions de cohésion sociale*

Soutien scolaire : la cohabitation des publics au sein des activités de soutien scolaire est limitée par le caractère homogène des populations concentrées dans les périmètres prioritaires compte tenu du principe de *ciblage territorial* présidant la politique régionale de cohésion sociale. Cette limite actée, les responsables associatifs ne ménagent pas leurs efforts pour stimuler la cohabitation des communautés locales. Globalement, les opérateurs de soutien scolaire s'appuient sur huit types d'initiatives : mesures d'information, de promotion et de sensibilisation (2 énoncés), les actions d'empotements et de réflexivité (11 énoncés), organisation d'événements, ateliers et activités de cohabitation (21 énoncés), les initiatives de soutien parental (5 énoncés), mixité volontaire à l'endroit des publics et activités (11 énoncés), le recours au partenariat et réseau associatif (7 énoncés), politique de tarifs sociaux (2 énoncés), le recours à l'expertise locale ou professionnelle (3 énoncés), le recours aux technologies numériques (1 énoncé), stage résidentiel et voyage découverte (2 énoncés), travail mené avec un groupe spécifique (2 énoncés).

Flex-Alphabétisation : la cohabitation des communautés est d'autant plus une priorité pour les opérateurs d'alphabétisation qu'ils accueillent des publics fraîchement arrivés sur le territoire belge. Globalement, sept types d'initiatives émergent du rapportage associatif : cohabitation par adaptation aux normes d'intégration (1 énoncé), empotement et réflexivité des pratiques (4 énoncés), organisation d'événements, ateliers et activités de cohabitation (14 énoncés), initiatives de soutien parental (2 énoncés), mixité volontaire à l'endroit des publics et activités (7 énoncés), recours au partenariat réseau (3 énoncés), recours aux technologies numériques (1 énoncé).

4. *Comment avez-vous développé la participation citoyenne de votre public (débat d'idées, rencontres thématiques, participation à des projets citoyens...)*

Les initiatives citoyennes sont très présentes sur le terrain, il faut considérer qu'elles participent de l'identité du secteur, plus spécifiquement d'un programme régional de cohésion sociale définissant des axes prioritaires relativement distincts tout en ayant du mal à définir les finalités d'une politique de cohésion sociale reliant l'ensemble des bruxellois.

Globalement, la participation citoyenne des publics passe par onze types d'initiatives : accueil ou mise à disposition d'un espace dédié aux activités citoyennes (3 énoncés), développement local et travail social communautaire (13 énoncés), organisation événement, atelier ou initiative citoyenne (24 énoncés), jumelage et initiative citoyenne transfrontalière (2 énoncés), méthodes, formations et réflexions citoyennes (13 énoncés), citoyenneté active et mobilisation citoyenne (2 énoncés), partenariat et collaboration autour d'initiatives citoyennes (7 énoncés), projet à l'initiative des parents ou habitants du quartier (7 énoncés), projet multimédias et diffusion (2 énoncés), sensibilisation citoyenne à l'endroit d'un groupe ou une thématique spécifique (16 énoncés), sorties et visites extérieures (5 énoncés).

Projets vivre ensemble

Quatre membres-opérateurs développent des actions de vivre-ensemble sur le territoire communal. Deux projets de production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle, deux projets de sensibilisation à l'interculturalité.

a) Le projet « théâtre et vivre ensemble » regroupe quelques jeunes du quartier Ainesses autour de productions scéniques, de rencontres, de présentations publiques ou de fêtes de quartier.

b) Le projet « Médiait » est une initiative socio-artistique et citoyenne menée avec les adolescents du quartier Senne autour de trois objectifs :

- renforcer la cohésion groupale et la dynamique du projet ;
- initiation à la photographie et aux techniques audiovisuelles (atelier hebdomadaire) ;
- stimuler la réflexion, le débat critique, apprendre à argumenter ses opinions et à les remettre en question.

c) Le projet « Dimanche à la maison » : un dimanche après-midi tous les deux mois, un centre culturel permet aux familles de Laeken de se retrouver dans un espace-temps où il sera possible de se détendre, participer à des ateliers d'expression artistique, jouer, assister à un spectacle, danser et manger ensemble, écouter et raconter des histoires

- Un projet d'initiation au dialogue interculturel, de sensibilisation citoyenne développés autour d'une série d'activités plurielles : Festival Marolles ma DiverCité, Journée « Femmes en fête », Journée sportive intergénérationnelle, don de sang, Journée des voisins, représentation du spectacle « Personne n'a marché sur la lune » : projet Cryotopsie...

Ces projets ont été confrontés à des difficultés liés au déménagement forcé d'une association (rénovation Potiers), aux contraintes administratives (pièces justificatives non éligibles), au partenariat encore compliqué dans le quartier, aux préjugés sexistes, à la démobilisation des publics du quartier devant les activités culturelles, à la prise en charge de publics psychologiquement instables

Pour surmonter leurs difficultés, ces opérateurs rabotent le budget artistique ou rationalisent leurs moyens financiers, prospectent des nouveaux fonds, tentent l'agrément One, Dasc, manifestent et se mobilisent contre le projet de rénovation urbaine, tentent d'inclure les filles par une pédagogie de projet (fresque collective), recourent au secteur associatif pour mobiliser les habitants du quartier lors des évènements culturels...

Globalement, pour renforcer la cohabitation, les projets de vivre ensemble développent des initiatives d'empowerment et réflexivité, organisent des évènements, ateliers et activités de cohabitation complémentaires, inscrivent leurs initiatives dans une mixité volontaire, recourent à des espaces leur permettant d'accueillir un large public (salle polyvalente).

Enseignements

Soutien scolaire : l'école avant le vivre ensemble

Les difficultés structurelles du secteur étant peu résorbables (absence de moyens matériels et financiers, manque d'infrastructure, bénévoles instables, jeunesse passive, précarité des publics...), il faut souligner particulièrement cette année, **les remontrances faites à un système scolaire très mal en point (12 énoncés). Remontrances qu'il faut probablement lier aux énoncés qui dénoncent l'angoisse parentale.** L'absence des professeurs à l'école, l'hermétisme et le manque de collaboration des professeurs, les troubles du langage, le décrochage scolaire, le problème du redoublement, l'hétérogénéité des niveaux au sein de la classe percolent directement dans les attentes de parents anxieux pour l'avenir de leurs enfants. Ils tentent alors de compenser désespérément ces manques par un surinvestissement des activités scolaires qui sape les activités socio-créatives et d'épanouissement, par un glissement des responsabilités de l'école vers l'associatif advenant une sorte « d'école de substitution » et surtout **au prix de la mauvaise santé physique et mentale des parents.** Dans la foulée, on peut établir ici le lien avec le rapportage de 2018 où les habitants des quartiers prioritaires **semblaient en attente d'initiatives dédiées à « la pédagogie du système scolaire (information, législation, communication, décision, participation) ».** Nous concluons alors : *« des modules de formation orientés sur ce type de demande semblent aujourd'hui incontournables ».* Enfin, l'enquête sur l'impact de la pandémie réalisée récemment par la coordination locale⁴ précise : *« ce sont particulièrement les opérateurs de soutien scolaire qui se confrontent le plus à des parents peu disposés à confier leurs enfants - y compris pour les activités d'été - (jusqu'à 90% des effectifs dans certaines associations). Cette situation impacte directement sur le suivi scolaire des enfants en renforçant le décrochage scolaire dans les familles les plus vulnérables (jusqu'à 1 / 3 de l'effectif) ».* Dès lors : *« bien souvent décriée, l'interdépendance qui lie l'école et les opérateurs de soutien scolaire est manifeste. La première à l'arrêt, la seconde en subit directement les conséquences. À ce titre, il faut reconnaître que dans les quartiers populaires, le soutien scolaire adosse une fonction de service complémentaire de l'école (seconde chance) ».*

Cette reconversion des pratiques qui s'impose aux acteurs de terrain recoupe fort peu les attentes décrétales en matière de soutien scolaire. Attentes qui visent l'épanouissement global de l'enfant en lui concédant un espace censé rompre avec le cadre scolaire à l'instant où les parents attendent « l'école après l'école » ou du moins, donnent l'air d'avoir saisis les logiques d'exclusion liés à la relégation sociale auxquels ils tentent d'opposer des capacitations qui viendront renforcer les chances de leurs enfants devant la course aux diplômes. Par suite, si l'école doit rester attentive aux attentes des parents, il est indéniable que vu la compensation qu'assume le soutien scolaire dans les quartiers populaires, **le scolaire, au sens strict du terme, reste capital.** Peut-être même **qu'il faudrait reloger le soutien scolaire dans son sanctuaire tant c'est la fonction qu'il recouvre à l'extérieur dans de moins bonnes conditions.** De ce point de vue, une collaboration plus étroite entre l'école et les opérateurs de soutien scolaire, **sous la forme éventuelle de convention de partenariat, d'une plateforme de rencontre institutionnalisée, pourrait sur le long terme**

⁴ COVID19 : état des lieux du contrat communal de cohésion sociale et FIPI de la Ville de Bruxelles

désengorger une anxiété parentale de plus en plus partagée dans les quartiers populaires pour offrir de réelles possibilités aux initiatives visant l'épanouissement de l'enfant.

Alphabétisation : le carnet d'adresses à défaut de la formation qualifiante

Les lacunes du dispositif de cohésion sociale sont particulièrement soulignées cette année. D'abord, la fracture numérique et l'éducation aux médias que la pandémie aura révélé comme la priorité des priorités en période de confinement, mais tout autrement, **les lacunes suspendues à la prise en charge des publics spécifiques : handicapés, cas de santé mentale, Rom...**

Si ces lacunes peuvent, en principe, être relayés vers des opérateurs financés pour ces missions, le manque de structures de soutien scolaire dans certains quartiers et les relais entre alphabétisation et formation qualifiante sont les deux abonnés absents d'un dispositif prenant en charge des besoins de premières nécessités (apprentissage de la langue, valorisation et accueil des publics fraîchement arrivés), **tout en donnant l'impression de fonctionner en « vase clos ».** C'est surtout vrai pour **des opérateurs d'alphabétisation coincés entre les contraintes liées aux politiques d'activation et la « végétation » d'apprenants, condamnés à des parcours interminables dans l'association (plus de 5 ans pour certains) faute de pouvoir les orienter efficacement vers la formation qualifiante quand les formateurs ne se frottent pas à la détresse d'apprenants se réfugiant dans le confort de l'association : interlocuteurs fiables, partage de vécus semblables, convivialité des rapports sociaux et surtout prise en charge des demandes institutionnelles externes.** À ce titre, il faut considérer **que le cours d'alphabétisation est le lieu simultanément d'un apprentissage de la langue et d'un service de débrouille où des apprenants trouvent des réponses tangibles à des demandes que des services publics relativement hermétiques n'entendent plus.**

Autre insuffisance mentionnée, **l'absence d'expertise sur les politiques publiques subventionnées sans laquelle l'association ne peut ni prendre en charge la demande de l'usager, ni l'orienter efficacement vers un service approprié.** D'autant que certaines problématiques, le logement par exemple, trouvent peu de réponses concrètes sur le terrain, y compris en passant par des services mandatés pour ce type demande. Ici encore, la formation continue à un rôle à jouer en diffusant des connaissances précises sur l'offre sociale et le maillage institutionnel local. En attendant, **c'est la constitution d'un carnet d'adresses qui permet à certain.e.s responsables associatifs de répondre efficacement à leur public.**

Gestion du risque et vivre ensemble

Les déviances, conduites violentes, agressives des publics sont particulièrement soulignées cette année. **Au moins six opérateurs ont fait face à ces périls, fort heureusement gérés sans encombre et avec beaucoup sang-froid.** Vols successifs dans une association, menaces faisant fuir les bénévoles, conflit entre deux groupes occupant le même local, délocalisation du soutien scolaire pour protéger le groupe des troubles adolescents, confrontation aux conduites violentes d'un adulte instable, code de l'honneur et règlement de compte à ciel ouvert, conduites déplacées envers une participante, sont autant de faits divers auxquels l'associatif est désormais confronté. Un responsable a même dû recourir au service d'un avocat, une rencontre avec le bourgmestre pour évacuer un jeune adulte. Si dans une

certaine mesure, l'adolescence est un chaudron d'instabilité, **il semble que la gestion du risque se répande de plus en plus vers des publics adultes tendus, à fleur de peau.** Des formations en gestion de conflits ou le recours à la permanence psychologique a certainement un sens **devant cette détérioration du lien social même si cette recrudescence de violence doit être reliée à la déchéance des droits et conditions de vie des publics accueillis dans les associations.**

Initiatives citoyennes et vivre ensemble

Une note d'optimisme viendra néanmoins sceller ce rapport : **les ateliers, modules, initiatives citoyennes sont particulièrement riches et nombreux cette année.** À tel enseigne qu'il faut peut-être les considérer comme **des activités participant de l'identité du secteur, a fortiori, de ce qui fonde une politique de cohésion sociale.** Comité de parents interpellant Mme la ministre de l'Enseignement sur le Pacte d'excellence, manifestation d'un groupe de jeunes contre le projet de rénovation « Potiers » avec exposition de photos, mobilisation des habitants et rencontre du bourgmestre ; « Je suis donc j'écris » : refrain de rap d'un groupe d'adolescents questionnant leur identité, fresque géante sous forme d'un collage collectif dédié à la mise en récit des coutumes et traditions du public, réalisation de vidéos sur l'histoire du quartier nord, projet intergénérationnel : « Bruxelles passé et maintenant », interviews de personnes âgées dans l'intention de déconstruire les stéréotypes, visite d'un temple bouddhiste en compagnie de primo-arrivants, atelier de création de mangeoire pour oiseaux, projet « co-construction d'une dynamique sociale et participative avec des jeunes du Quartier Nord », ambassadeurs d'une vie collective redéfinie à la lumière des développements culturels et sociaux programmés dans un Contrat de quartier, après-midi « Femmes en fête » prenant la forme d'un parcours dans le quartier où commerçants, associations, centre culturel, musées ouvrent leurs portes, groupe de jeunes passant une après-midi par mois au home Sainte-Monique pour proposer une activité, discuter avec les résidents, collaboration avec Molen-Rom accueillant des publics marginalisés, distribution de repas aux SDF en partenariat avec l'asbl « Guidons du cœur », sont autant d'initiatives qui renforcent la cohabitation, l'engagement et la conscience politique des publics desservis par les membres-opérateurs du contrat communal. **On peut se réjouir d'autant plus de ces initiatives que seuls quatre actions du contrat communal relèvent du vivre ensemble et que par conséquent, les ateliers citoyens attestent la transversalité qui règne sur la diversité des pratiques de cohésion sociale.**